

Quelle formation pour les futurs professeurs des écoles de musique ?

En cette période de restructuration de l'enseignement supérieur de la musique, la formation des futurs professeurs des conservatoires est appelée à évoluer, et sans doute à se modifier profondément à plus ou moins long terme. C'est donc le moment de poser quelques questions de fond et d'indiquer certaines directions souhaitables aux changements institutionnels en cours.

La pratique de la musique est d'abord un savoir-faire, un artisanat, et son enseignement également. La formation pédagogique, à son tour, devrait être centrée sur la pratique : pratique musicale, pratique pédagogique. C'est à préciser cette idée et à en indiquer quelques implications que ce texte voudrait contribuer.

Comment former les futurs enseignants ?

1. Rapprocher formation pédagogique et formation du musicien me semble être le premier impératif, qui va au demeurant dans le sens des évolutions en cours.

La formation pédagogique est une partie de la formation supérieure du musicien. Elle ne se situe pas après, mais pendant la formation du musicien, poursuivie au niveau professionnel : elle participe, et j'y reviendrai, à la construction de son identité de musicien. Le Diplôme d'Etudes Musicales, qui signe la fin des études en Conservatoire, n'est qu'une étape : il représente en fait pour l'étudiant un début, celui des études supérieures et de la formation professionnelle du musicien. Cela vaut pour l'enseignant en formation comme pour les postulants aux autres métiers de la musique : interprète, compositeur, métiers du son... L'entrée dans un cursus d'études supérieures marque, en principe, ce moment délicat à partir duquel l'élève petit à petit s'efface pour laisser la place au musicien (en principe... avec les limites de toute schématisation). Il est vital de poursuivre alors l'apprentissage, de travailler l'instrument, la voix, l'écriture..., de se confronter à diverses expériences artistiques : en un mot, de faire de la musique.

Un bon enseignant doit être un bon musicien ; et un enseignant en formation doit rester un musicien en activité : c'est d'abord une question de temps, et le corollaire évident de ce rapprochement, c'est l'allègement. Consistante, la formation pédagogique doit certes l'être, mais non pas exclusive : une branche, essentielle pour ceux qui se destinent à l'enseignement, mais une branche reliée au tronc commun de la formation supérieure du musicien.

2. Placer au centre de la formation l'aspect pratique, artisanal, de l'enseignement de la musique.

« C'est en faisant que l'on apprend » : il y a de la justesse dans cette idée, si on la comprend non pas comme une mise en cause de la formation pédagogique (au profit du seul apprentissage « sur le tas »), mais comme indiquant une voie possible pour elle. Il ne s'agit pas de rejouer une fois de plus la querelle du « faire » et du « savoir », mais de chercher au contraire comment les associer au mieux dans l'approche de l'enseignement de la musique, ce savoir-faire si complexe, si délicat, si singulier. Un bon enseignant doit savoir choisir, dans la multiplicité des approches possibles, celle qui convient à l'élève, à l'œuvre présentée, à la situation, et qui lui correspond à lui-même... et savoir en changer si nécessaire ! Il y faut de l'intuition, du savoir, de la confiance en soi... et de l'expérience. Une expérience que la formation pédagogique peut encadrer.

Les enseignants en formation doivent... enseigner. Pas seulement dans le cadre des tutorats effectués dans les conservatoires, au demeurant précieux, mais également au sein même de la classe ou de la promotion, de façon régulière, suivie. Si l'on privilégie le travail sur la chose elle-même, sur le cours, alors des approches sous forme d'**ateliers** (notamment les mises en situation pédagogiques, avec participation d'élèves) semblent indiquées : l'atelier, lieu d'expérimentation sérieuse ou ludique, de réflexion commune, sur le terrain.

Il ne s'agit pas de faire sans savoir, mais de **faire pour savoir** : agir, puis réfléchir, c'est le chemin juste, logique, dès lors qu'il s'agit de savoir-faire. Ce renversement ne va pas de soi dans notre culture qui sépare savoir et pratique et n'envisage la seconde que comme application du premier. Pourtant, s'agissant de l'enseignement « spécialisé » de la musique, c'est bien la pratique qui est première, et la formation d'un enseignant, comme celle d'un musicien, nécessite un entraînement. Avec cette différence qu'il n'est pas si facile de pratiquer l'enseignement tout seul ... Il revient à la formation pédagogique de fournir le cadre approprié, de permettre une pratique éclairée de l'enseignement. Le travail d'atelier devrait être envisagé non pas « à l'occasion », comme « application » d'un enseignement « fondamental » ou « théorique », mais comme le socle même de la formation, le centre d'où l'on part et où l'on revient : affaire de dosage, et de perspective.

3. Favoriser l'aspect personnel voire singulier, la dimension créative.

Ce n'est pas un slogan ! Ma conviction est que c'est la musique elle-même, et non tel ou tel modèle extérieur ou général, qui commande la façon de l'enseigner : entre la pratique musicale et son enseignement, le lien est organique. Il est donc logique que la dimension personnelle, artisanale, créative, artistique en un mot, de la première soit également présente dans le second ; et cette dimension devrait par conséquent être au cœur de la formation pédagogique.

Certes, l'une des fonctions de la formation pédagogique, et non la moindre, est de permettre à chacun d'apprendre ce qu'il ignore, d'enrichir son approche, d'élargir sa palette. C'est tout l'intérêt des cours « hors situation », à commencer par les cours dits théoriques : initiation aux différents courants de la pédagogie musicale, introduction à la pédagogie de l'enfant, rapprochement avec d'autres pratiques artistiques. Il peut s'agir aussi d'enseignements plus pratiques, directement en prise avec l'activité musicale, et sur lesquels je mettrais l'accent : travail sur le rythme, approches de la posture et du mouvement corporel, ou encore harmonie à l'instrument et au clavier. Cette dernière, pour apprendre à « parler » à l'instrument la langue de la musique, en fait celle **des** musiques qui partagent un même cadre tonal par delà la diversité des styles, du classique aux musiques actuelles : précieux pour les futurs enseignants en ces temps de mutation des écoles de musique. La formation pédagogique a ainsi, à l'évidence, son autonomie, son territoire propre.

Pourtant, s'il est nécessaire d'amener le futur enseignant sur des terrains qui ne sont pas nécessairement les siens, il importe que ces connaissances « passent » effectivement dans sa pratique pédagogique : savoir plus, certes, mais pour enseigner mieux. Il importe alors également de l'aider à se questionner sur sa pratique de musicien (et le jeu instrumental, quel que soit son degré d'achèvement, est en lui-même connaissance de la musique), à se pencher sur ce qu'il sait, ce qu'il est, à devenir un musicien conscient, unifié...

Repousser ses limites ? Travailler sur ses lacunes, ses « faiblesses » ? Certainement. Mais d'abord, comprendre ce que l'on fait, ce qui ne va nullement de soi.

Enrichir son style pédagogique, apprendre à varier les approches ? Indispensable, mais on ne peut réellement le faire qu'en partant de ses qualités propres, en cultivant, en aimant sa différence. Celui-ci aime parler, celui-là préfère montrer, l'un est directif, l'autre est « socratique », un tel plus réfléchi, tel autre plus instinctif ; tous évolueront, apprendront à faire aussi autrement, mais chacun devra pouvoir compter sur ses forces. Apprendre à devenir

« plus grand » que l'on est, non pour devenir un autre ou se conformer à un modèle, mais pour être mieux soi-même en face des élèves. Ainsi ceux-ci peuvent-ils à leur tour être pleinement eux-mêmes, donner leur meilleur.

Ce faisant, c'est aussi sa personnalité et sa conscience de musicien que l'étudiant développe, et ce sera mon dernier point : si l'on ne peut bien enseigner que ce que l'on connaît bien, si le « bon » professeur doit être d'abord un « bon » musicien, l'effet en retour de la formation pédagogique sur le musicien est réel et doit être mis en lumière.

4. La formation pédagogique peut, et devrait, être partie prenante dans la formation du musicien.

Dès lors qu'elle s'ancre dans la réalité concrète de l'enseignement, et qu'elle se trouve reliée à la formation des musiciens, la formation pédagogique peut jouer un rôle dans leur construction artistique. Une pratique encadrée de l'enseignement (le travail d'atelier évoqué plus haut) conduit en effet à devenir conscient des diverses composantes du jeu instrumental ou vocal : à se positionner en face d'un texte musical nouveau, à en appréhender rapidement la teneur ; ou encore à travailler, grâce à cette source d'enseignements que sont les élèves enseignés, sur les dimensions corporelle, gestuelle, auditive, mentale, affective...

Or s'interroger sur l'autre, c'est s'interroger sur soi. Ce détour par l'autre est précieux pour l'élaboration de l'expérience, pour la verbalisation, et pour la rencontre avec ces questions inhérentes à la construction du musicien : que faire de ce que l'on a appris ? Comment s'approprier ce que l'on sait déjà ? Et comment rendre cette connaissance disponible pour soi-même comme pour les autres ? Une connaissance que chaque musicien doit progressivement synthétiser, mais que le **musicien enseignant** devra, en outre, transmettre.

Michel Benhaïem, pianiste, est professeur de piano (actuellement en disponibilité) au Conservatoire de Strasbourg, où il a animé un atelier d'initiation à la pédagogie ; il a dirigé le CeFEDeM de Normandie par intérim, participé à des jurys de D.E., de C.A., de concours de P.E.A.